

Le TempScanthel

Journal National d'Opinions Politiques & Actuelles

TempScanthel No.14

Sommaire:

Une loi utile au pays /La Religion comme résistance
/ L'Université dans la tourmente

Édito:

Il existe des moments dans la vie d'une nation où l'on se trouve dans une position décisive quand à la viabilité de ses institutions. Par institutions, il existe autant l'institution politique, qu'académique que religieuse. La Scanténoisie-Helvetia, depuis quelques temps, voit se développer les deux dernières dans un débat parfois houleux et où les guerres de religions ne concernent pas forcément la religion mais l'académique. Le TempScanthel décryptera pour cette édition estivale ces trois institutions, sans détour, sans retour.

L'Université dans la tourmente

L'UD 1848 était l'institution académique de la CSH. Depuis 2006, l'ULA lui fait concurrence. Concurrence économique, cartels, le monde du savoir est soumis ces temps à des questions d'ordre économique.

Depuis 2003, l'Universitas Demscasis (UD 1848) est active au niveau national et international. Et depuis 2006, l'Université Libre d'Aarosia (ULA) l'est au niveau national. Le mandat de Dim Web est également marqué par la volonté de fusionner les deux institutions, l'une publique qui de par son nom s'inscrit en tant qu'étant « libre » envers tout le monde, et l'autre s'annonçant « démocratique » donc à tout le monde en étant privée. Comme quoi, il ne faut jamais se fier au nom que l'on se donne. Si l'UD 1848 a été reconnue comme une Université, aucune loi ne la lie à l'Etat et l'Etat ne s'est jamais lié à elle. L'ULA s'est proclamée « libre » tout en se revendiquant sous la coupe du DSHEducation et Culture.

Mais jamais, les questions privées de savoir qui paye quoi, comment cela est géré, rien n'a jamais entravé les activités des deux universités, jusqu'à juin. Nationalisation du savoir, liberté académique. Le débat est repoussé par Dim Web, ne voulant rien lâcher, l'ULA, qui s'était créée pour faire concurrence à l'UD 1848, pourrait même disparaître au profit de l'UD 1848.

Est-il vraiment utile de fusionner le savoir, de ne pas le rendre indépendant. Jamais personne n'a été mis sur le bas côté de l'UD 1848 et chaque étudiant a pu à n'importe quel moment étudier à l'UD 1848 alors qu'un passage à l'ULA est obligatoire pour tout citoyen qui désire être reconnu pleinement pour ses activités politiques dans l'administration en CSH. Il y a un problème de communication, la gauche veut garder une institution privée telle quel et la droite veut la nationaliser. Si débat il doit y avoir, c'est sur l'organisation et la structure de l'ULA de l'Etat. L'Etat vient-il demander les comptes du ménage d'une famille d'Aarosia ? N'est-ce pas plutôt un débat autour d'une question de revanche personnelle plutôt qu'un débat utile au pays. Les politiques, quels qu'ils soient, ont réussi à faire d'un non-problème une question d'Etat problématique. Le monde de l'Académie et du Savoir est bipolaire. Il ne devrait faire qu'un dans la communication du savoir et de la transmission de la connaissance. L'organisation d'institutions privées n'a pas à être dictée par l'Etat. La solution serait de laisser les deux universités telles quelles mais de les réunir sous une loi fédérale reconnaissant une université privée et une université publique, délivrant chacun des diplômes reconnus par l'Etat. L'organisation interne de l'une et de l'autre ne devrait pas être gérée par quelqu'un d'autre que les responsables désignés en leur sein. Pourquoi fusionner alors que la diversité existe et qu'elle n'a jamais posé problème ? Le débat sur les universités doit être poursuivi, mais pour arriver à un consensus, les partisans de la fusion doivent reconnaître qu'auparavant cela n'a jamais posé de problème et les partisans de la séparation doivent reconnaître qu'unis, il y a des avantages. Pour l'instant, le débat n'avance pas

Le TempScanthel

Journal National d'Opinions Politiques & Actuelles

car chacun à tort. Une reconnaissance de l'Etat à l'UD 1848 est importante et la refuser n'est pas un bon choix. Une nationalisation et étatisation du privé est dangereuses et ouvre la porte à d'autres nationalisation. Personne n'ose imaginer « nationaliser » un parti politique. La diversité passe par la reconnaissance de l'un par l'autre et vice-versa. Plus ou moins n'est pas viable.

La Religion comme résistance

Elle sert à s'unir contre l'autre mais aussi à nous rassembler autour d'un idéal commun et pacifique la plupart du temps. La Religion devient au fil des ans une nouvelle institution à la CSH.

Storalt doit s'arracher les cheveux de là-haut. Alors qu'il régnait sans partage depuis quelques temps sur les neiges éternelles de la Scanténoisie-Helvetia, le pays laïc des terres du Nord, il doit faire place à différents courants religieux.

Institutionnellement, la religion n'a jamais été quelque chose d'encouragée et de soutenue en CSH. Ici aussi, l'Histoire en est responsable. Afin d'éviter des guerres de clochers et des guerres inutiles, le pays s'est revendiqué dès le début de son Ere Moderne, en tant que pays laïc. Le Storaltisme est la plus ancienne religion scanthéloise existant depuis très longtemps sur les terres. Longtemps interdit et caché, le Storaltisme n'a jamais cessé d'exister clandestinement pratiquée par une majorité de croyants dans le pays. Il a d'ailleurs fallu quelques années après le retour à la démocratie en 2001, pour qu'elle soit publiquement revendiquée par les fidèles de Storalt, s'étant cachés pendant plus de 40 ans.

Si l'EtatScanthel s'est engagé par la Constitution Fédérale à ne pas rendre l'Etat religieux, il doit désormais composer avec les Storaltistes qui revendiquent des droits notamment l'implantation de lieux de culte et de prière sur la voie publique aux yeux de tous. L'Etat ne devrait en aucun cas se porter garant de l'existence des religions car si

elles peuvent être pacifiques, elles sont aussi source de conflits parfois très violents.

Depuis quelques jours, c'est au tour des Colvinistes de faire leur apparition publique, de faire le coming-out. Le responsable de la Conférence Episcopale Colviniste (CEC), le Pasteur Théodule, a fait son premier communiqué national après plus de 45 ans de clandestinité. Le Colvinisme, religion dérivée du Zorthodoxisme avait trouvé refuge dans les années 1550, après les violents affrontements entre Zorthodoxes et eux. La CSH, déjà pays des minorités protégées, s'était fait terre d'asile et les avait accueillis. C'est d'ailleurs le pays qui comporte le plus de Colvinistes devant la Principauté du Freineubourg. Si l'expansion de cette religion s'est faite sur le refuge, elle s'oppose radicalement au Zorthodoxisme et à son expansion basée sur l'évangélisation colonisatrice de pays dans l'Archipel. D'ailleurs, Pasteur Théodule a fait un appel clair pour la non-reconnaissance quelconque du Zorthodoxisme en CSH, préférant nettement s'allier voir coopérer avec les Storaltistes.

La religion pousse les portes de la CSH et désire être reconnue implicitement et explicitement par les Autorités Fédérales. Il serait dangereux de leur permettre de s'organiser par rapport à l'Etat, étant minoritaires au sein de la population, elles ne doivent en aucun cas s'imposer aux yeux des laïcs et non-croyants. Ceci dit, la liberté de croyance religieuse est garanti par la Constitution Fédérale. Il est donc possible de croire et personne ne doit en être tenu fautif, toutefois, cette croyance doit rester privée.

Une solution déjà proposée par l'ancien DSHI Dim Web sous la Table Ronde Sorine et Titlan, pourrait trouver grâce à la majorité des citoyens. Après des études menées par l'UD 1848 et en commun avec le DHSLJ et le DSHI en 2005, le Storaltisme et le Colvinisme entreraient dans la catégorie des associations de droit privé. Soumises aux lois de la Confédération, les religions auraient le droit de s'organiser comme elles l'entendent, le Colvinisme a déjà franchi ce pays en s'organisant hiérarchiquement par sa Conférence Episcopale. Le Storaltisme aurait été reconnu par l'ancien DSHLJ

Le TempScanthel

Journal National d'Opinions Politiques & Actuelles

Web en novembre 2005, si la religion s'était organisée et structurée pour avoir un interlocuteur direct pour communiquer avec l'EtatScanthel. L'évolution religieuse est intéressante. L'affranchissement de ses opinions religieuses est « tendance », et tendra à s'institutionnaliser dans les prochaines années. Mais une chose ne doit jamais être oubliée. La Religion de l'Etat est la Laïcité.

Une loi utile au pays

Si l'institution politique joue un rôle primordial dans l'organisation de l'Etat et de la Société scanthéloise, l'arrivée de Mathieu Duclos au DSH Lois et Justice a donné un nouveau souffle au Recueil Systématique des Lois de la Confédération (RSLC).

L'arrivée, début juin 2006, de Duclos au Département Scanthélois des Lois et de la Justice (DSHLJ) a donné un nouveau souffle à la législation et à la législature scanthéloise. Mathieu Duclos est sans conteste l'homme avec Dim Web en tant qu'InterPares, de cette législature. Arrivé et engagé rapidement par la Table Ronde composée alors de Dim Web Vøn Zæhrinken et de Yvån Sørine a donné un nouvel élan à la tradition du gouvernement de coalition. En effet, si quelque chose a radicalement changé depuis décembre 2005, c'est la guerre de clochers entre l'Union des Citoyens Scanthélois et la Ligue Scanthéloise. Ces deux partis doivent reconnaître que malgré leurs différences d'opinions, l'un sans l'autre, ils ne peuvent pas gouverner le pays. Ils sont intimement liés, quoi qu'on en dise. Si différents l'un de l'autre, ils sont garants, ensemble, de la stabilité de la démocratie et de la liberté du pays. Quand bien même dans d'autres pays une telle situation ne pourrait se faire entre conservateurs et libéraux, laïcs ou religieux, socialistes ou radicaux, la Scanténoisie-Helvetia est sans conteste le pays de la tradition d'accords, de coalitions et de rassemblement

national, de par son histoire et de par ses institutions.

Le choix de la LS de ne pas participer à la TR de Vøn Zeelând était un coup à se brûler les ailes (voir notre précédent numéro). Mais le parti de gauche a réussi à s'emparer des rennes du pays avec une écrasante majorité de plus de septante pour-cent des voix en avril, sanctionnant ainsi sans détours un sentiment d'immobilisme de 3 mois, de problèmes internes aux membres composant le gouvernement de coalition PNP-PUM-UCS. Il était du devoir de la LS de mener une autre politique active. Le choix de Dim Web de mettre en place Duclos fut extrêmement judicieux : son arrivée engendra les discussions intéressantes concernant une modification des lois actuelles régissant les scrutins fédéraux, au niveau des élections ou des votations.

Cette loi, probablement la plus complexe depuis l'Ere Moderne du pays, règle différents points et unifie diverses lois sous un même toit. Pour le pays, il faut absolument que cette loi entre en vigueur le plus rapidement possible. Il y aura des adaptations à faire, il faudra s'habituer à de nouvelles règles qui sont pourtant fondamentalement élémentaires et importantes pour le bon fonctionnement du pays. D'après la longueur, si inhabituelle dans le pays, des débats à l'Assemblée Fédérale, il n'est à n'en pas douter que le pays et l'élite politique, même si chacun lutte démocratiquement pour ses acquis et les intérêts qu'il estime nécessaires pour la société scanthéloise, a retrouvé l'idée si belle du consensus fédéral, de la cohésion nationale et du rassemblement général. La Confédération scanthéloise continue son voyage sur les rails de la démocratie.

29 Juillet 2006